

QUEL HERITAGE DURABLE DES J.O. 2024 POUR L'EAU ET LES TERRITOIRES EN REGION PARISIENNE ?

INSTITUTION PARTENAIRE

Académie de l'Eau

1 rue Miollis – 75 015 Paris

www.academie-eau.org

Association reconnue d'intérêt général

En collaboration avec ART URBAIN dans les territoires

Association reconnue d'utilité publique

Basée au Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Jean-Louis OLIVER

Président de l'Académie de l'Eau

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

L'Académie de l'Eau est un centre international, pluridisciplinaire, intersectoriel et prospectif, de réflexion et de proposition, pour contribuer à améliorer la gestion des ressources, superficielles ou souterraines, et des usages de l'eau, en France et dans le monde.

Dans le contexte du changement climatique, l'eau et le territoire en région parisienne doivent faire l'objet d'un aménagement concerté, économe et durable, prenant en compte les risques d'inondation et la protection de l'environnement.

L'Académie de l'Eau bénéficiera de l'appui de l'association ART URBAIN dans les territoires et de ses experts dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme.

CONTENU PÉDAGOGIQUE DU PROJET

Ce projet en coopération effectuera un bilan critique de la situation concernant l'eau et les territoires qui ont été concernés par les J.O. 2024. Dans le contexte évolutif de la région parisienne, il esquissera des pistes d'amélioration possibles à court, moyen et long terme. Il s'appuiera, entre autres, sur les réflexions conduites par les étudiantes du projet en coopération 2023/2024 « Enjeux de gouvernance et ambitions de durabilité ».

Cette réflexion portera particulièrement sur les réalisations physiques et leurs impacts, sur les dispositions institutionnelles et financières adoptées et sur la médiatisation ; elle pourra porter sur les méthodes d'une post-évaluation spécifique à ces J.O. 2024.

Sur les conseils de l'Académie de l'Eau et de l'association ART URBAIN dans les territoires, les étudiant(e)s recueilleront lors de visites de terrain et d'entretiens (directifs, semi-directifs, libres, échanges téléphoniques ou électroniques) les témoignages et les points de vue des principales organisations, publiques, privées ou associatives, des universitaires et des chercheurs, des collectivités locales, impliqués dans le domaine de l'eau et dans celui de l'aménagement et de l'urbanisme en région parisienne.

Tous ces apports seront capitalisés, mis en cohérence et synthétisés.

Les résultats seront présentés et débattus dans un Colloque organisé par les étudiant(e)s en fin d'année universitaire 2024/2025.

COMPÉTENCES SPECIFIQUES REQUISES (FACULTATIF)

Il est souhaité une forte motivation et une disponibilité suffisante de la part des étudiant(e)s.

MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES ÉTUDIANTS

L'Académie de l'Eau constituera avec l'association ART URBAIN dans les territoires un Comité de pilotage de ce projet en coopération, composé de personnalités particulièrement qualifiées.

Des séances de travail, en visioconférences, des échanges électroniques ou téléphoniques auront lieu régulièrement, environ toutes les trois semaines, entre les membres du Comité de pilotage et les étudiant(e)s.

PRÉVOYEZ-VOUS DE PROPOSER UNE FORMATION AUX ÉTUDIANTS AVANT DE DEBUTER LA MISSION ? PRÉCISEZ

Une formation particulière ne semble pas nécessaire.

QUELLE POURRAIT ÊTRE LA MARGE DE MANŒUVRE LAISSÉE AUX ÉTUDIANTS POUR INFLUENCER OU ORIENTER LE PROJET ?

Les étudiant(e)s bénéficieront d'une large marge de manœuvre pour influencer ou orienter ce Projet en coopération. Ils s'attacheront en particulier à qualifier la problématique qu'ils décideront de traiter.

EN QUOI LE PROJET PROPOSÉ SERT-IL LE BIEN COMMUN ?

En région parisienne, l'eau et le territoire, urbain ou rural, sont intimement liés et façonnent quotidiennement les conditions de vie, les activités socio-économiques et l'environnement de la population. Leurs réalisations et leurs gestions respectives sont parfois menées de façon indépendante, différente, voire contradictoire.

Il est indispensable et urgent de gérer de manière concertée l'eau et le territoire pour assurer le bien-être des habitants de la région parisienne à la suite des J.O.2024.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Une note de synthèse
- La présentation des travaux réalisés au cours du colloque
- La rédaction d'un Rapport final, enrichi par les apports du Colloque de clôture.

COMMENT ALLEZ-VOUS EXPLOITER LE RENDU FINAL ? QUELLES ACTIONS POURRAIENT ETRE MISES EN ŒUVRE ?

Le rendu final sera placé sur les sites internet de l'Académie de l'Eau et de l'association ART URBAIN dans les territoires, et largement diffusé dans leurs réseaux respectifs.

QUI SERONT LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET/OU INDIRECTS DU PROJET ?

Les bénéficiaires directs de ce Projet en coopération seront les collectivités locales, les associations, les entreprises et bureaux d'études, et les diverses organisations responsables dans le domaine de l'eau et de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la région parisienne.

Les bénéficiaires indirects seront les nombreux habitants de cette très importante agglomération.